









Le Permis A1, A2 et A

- A partir de 16 ans, le Permis A1
- De 18 à 24 ans, le Permis A2
- Plus de 24 ans, le Permis A

Préambule : Afin d'estimer le nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation, vous serez soumis à une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire et vous permet également de connaître le coût de votre formation. Actuellement la moyenne nationale est de 24H.

1ère Epreuve d'admissibilité : une épreuve hors circulation, durée : 17 min et 30 sec

Il existe 4 étapes à franchir lors de cette épreuve HC

l'épreuve de plateau sans moteur

Pendant cette épreuve, vous devez être capable de maîtriser votre moto sans l'aide du moteur sur un parcours délimité par des plots en déplaçant votre véhicule en marche avant et en marche arrière. L'inspecteur vous posera également une question sur l'un des thèmes suivants:

1. les commandes, 2. les éléments techniques, 3. l'éclairage et les accessoires de sécurité

l'épreuve de plateau à allure réduite

Vous devez être capable de :

Déplacer votre moto et la garder en équilibre, avec ou sans l'utilisation des commandes;

Utiliser l'embrayage, le point de patinage et les freins de votre moto;

Vous arrêter et redémarrer durant un demi-tour:

Conduire avec un passager derrière vous.

l'épreuve de plateau à allure plus élevée

Cette épreuve permet à votre examinateur de vérifier, sur un parcours donné, que vous maîtrisez le freinage et la manœuvre d'évitement à la vitesse imposée de 50km/h.

Le contrôle de cette épreuve se fait également par la présence d'un radar avec une marge d'erreur de 5km/h. Le candidat dispose pour cette épreuve de 2 essais.

une interrogation orale

Il s'agit de questions posées soit directement sur le plateau, soit dans un bureau avec l'inspecteur. Vous tirez au sort parmi l'une des 12 fiches de « l'interrogation orale », chaque fiche compte 3 à 5 questions.

2ème Epreuve d'admissibilité : une épreuve en circulation, durée de 30 minutes

Pendant cette épreuve, vous conduisez une moto sur une durée de 30 minutes en et hors agglomération, suivant les indications de l'examinateur, relié à vous par une liaison radio. Pendant cette épreuve vous devez montrer que vous êtes capable de :



